

# COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie n°4 rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 JANVIER 2021 A 20 HEURES

*Conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Absent : 0 Excusé : 1 Pouvoir : 1 Votants : 11*

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-deux janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 15/01/2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montfleur, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude NEVERS, Maire.

Conseillers présents : Jacqueline AURINE, Michel CHAVANT, Raphaëlle COURVOISIER, Nathalie GUYENET, Jean-Claude NEVERS, Sylvie PASQUELIN, André PERICO, Jean-Louis TISSOT, Sylvain TUANI, Guillaume VERHEECKE

Excusé : André GONTIER-ACKERMANN (Pouvoir à Jean-Louis TISSOT)

Secrétaire de séance : Jacqueline AURINE

### **Délibération n°2021-01 : Droits de pêche 2021**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'encaisser au budget communal le chèque de 34,50 € reçu de l'Amicale des Pêcheurs Ain Bresse Revermont pour les droits de pêche 2021.

### **Délibération n°2021-02 : Ménage des bâtiments communaux**

Afin d'effectuer le ménage à la mairie et dans les salles communales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi contractuel pour une durée d'une année à raison de deux heures à réaliser tous les quinze jours.

### **Délibération n°2021-03 : Devenir de la partie basse de la rue de la Diligence**

S'agissant du devenir de la partie basse de la rue de la Diligence, le Conseil Municipal, vote par 8 voix pour la fermeture, 2 voix contre la fermeture, 1 voix pour garder la circulation en double sens.

### **Délibération n°2021-04 : Création d'un parking devant la mairie**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un parking devant la mairie, côté Sud, comprenant 4 places plus une supplémentaire pour personnes à mobilité réduite.

### **Délibération n°2021-05 : Loyers de commerces suite au Covid 19**

Le Conseil Municipal, par 9 voix Pour, 2 voix Contre, décide d'octroyer une aide d'un demi-loyer au restaurant Le Montfleuri sur le mois de janvier 2021.

Pour extrait conforme le 05/02/2021

Le Maire, Jean-Claude NEVERS

